

COMMUNE de
La Capelle et
Masmolène

Département du Gard

Délibération du conseil municipal

Désignation d'un nouveau DELEGUE TITULAIRE

Syndicat Mixte d'Electrification (SMEG) - TERRITOIRE ENERGIE GARD (TE GARD)

N°35/2024

Département du Gard Canton d'UZES Commune de La Capelle et Masmolène		Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal du Jeudi 30 mai 2024 à 19h00			
Date de la convocation 25/05/2024		L'an deux mil vingt-quatre le 30 mai 2024 à 19h00, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Xavier GAYTE, Maire.			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 25/05/2024		1 – Monsieur GAYTE Xavier	X		
		2 –Madame CREISSEN Viviane	X		
		3 –Monsieur PAUL François	X		
		4 – Monsieur SERRES Hervé		X	Françoise DURANDO
Nombre de conseillers : 11		5 – Monsieur PESENTI Anthony	X		
En exercice	9	6- CLAUDIA Elodie	X		
Quorum	5	7 –Madame DURANDO Françoise	X		
Présents	7	8- FORIEL Jonathan	X		
Représentés	7	9 – GIULIANI Stéphanie		X	Anthony PESENTI
Votants	9				
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 CGT) CRESSEIN Viviane		APPROUVE A L'UNANIMITE			

Suite au décès de M. LAURENT Gilbert délégué titulaire au Syndicat mixte d'Electrification,

Il convient de désigner pour le remplacer un délégué titulaire

SYNDICAT	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION (SMEG) TERRITOIRE ENERGIE GARD (TE GARD)	PAUL François PESENTI Anthony	Hervé SERRES Jonathan FORIEL

Et transmet cette délibération au président du SMEG - TERRITOIRE GARD (TE GARD)

Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés

Le Maire,

Xavier GAYTE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.